

SOUS EMBARGO JUSQU'AU: 24 SEPTEMBRE 2014, BST 00h01 (GMT+1)

Les firmes européennes peuvent profiter du commerce meurtrier des minerais des conflits

L'Union européenne se met en défaut d'endiguer le commerce meurtrier des minerais des conflits, a dénoncé aujourd'hui une coalition d'organisations de défense des droits de l'homme dont font partie Global Witness et Amnesty International, quelques semaines avant qu'un nouveau règlement ne soit discuté au Parlement.

Une nouvelle analyse réalisée par Global Witness révèle que les entreprises font entrer en Europe des minerais valant des milliards d'euros sans devoir dévoiler si leurs achats financent des groupes armés ou des violations des droits de l'homme dans des pays ravagés par un conflit

« Nous n'avons actuellement aucun moyen de savoir ce que font les firmes européennes pour éviter de financer un conflit ou des atteintes aux droits de l'homme », a expliqué Michael Gibb de Global Witness.

« La Commission européenne a proposé un règlement qui, affirme-t-elle, s'attaquera au problème, mais le projet de règlement se contente de suggérer aux entreprises de contrôler et de déclarer volontairement l'origine de leurs minerais. Des études montrent que les firmes n'effectuent tout simplement aucun contrôle sur leurs chaînes d'approvisionnement si elles ne sont pas tenues de le faire. Pour parler sans détour, ce règlement ne limitera pas réellement le commerce des minerais des conflits. »

L'analyse révèle l'ampleur du rôle joué par l'UE dans le commerce de minerais qui, s'ils proviennent de zones de conflit ou à haut risque sans faire l'objet de contrôles appropriés, peuvent être utilisés pour financer des groupes armés et des forces de sécurité qui commettent d'intolérables violences à l'encontre des communautés locales.

Ces minerais peuvent entrer dans la fabrication de produits tels que les téléphones et ordinateurs portables, les voitures ou les ampoules électriques. En République démocratique du Congo, en Colombie et en République centrafricaine, ce commerce alimente des conflits meurtriers qui ont conduit au déplacement de plus de 9,4 millions de personnes et ont mené à des violations flagrantes des droits de l'homme. En Colombie, les sociétés minières sont elles-mêmes associées à des violations des droits de l'homme.

Selon la nouvelle étude, l'année dernière, l'UE comptait pour près du quart (28,5 milliards d'euros) du commerce mondial de métaux et minerais d'étain, de tungstène, de tantale et d'or. La même année, l'UE a importé 240 millions de téléphones portables et plus de 100 millions d'ordinateurs portables qui contenaient tous ces minerais. À l'heure actuelle, les entreprises ne sont pas tenues de s'assurer que les bénéfices de ce commerce ne tombent pas entre de mauvaises mains.

D'énormes quantités de marchandises sont importées sans aucun contrôle dans des pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France. L'Allemagne est le plus gros importateur de téléphones et ordinateurs portables de toute l'UE, avec quelque 9,6 millions d'ordinateurs portables et 28,6 millions de téléphones portables en 2013, pour une valeur totale de 18,2

milliards d'euros. Le Royaume-Uni est le deuxième plus gros importateur de téléphones et ordinateurs portables, les Pays-Bas occupent la troisième position, et la France la quatrième.

« Les firmes européennes profitent vraisemblablement du commerce de minerais qui permet aux groupes armés oppresseurs de se remplir les poches dans des pays riches en ressources tels que le Congo et la Colombie », a déploré Audrey Gaughran, directrice pour les questions internationales à Amnesty International.

« Il faut que l'UE mette en place une réglementation digne de ce nom, qui s'attaque efficacement au lien entre le commerce européen et les violentes atteintes aux droits de l'homme sur les autres continents. L'approvisionnement responsable en minerais ne devrait pas être facultatif, il devrait faire partie des pratiques de chaque entreprise. »

Les États-Unis et une dizaine de pays d'Afrique centrale ont adopté des mesures qui exigent des entreprises qu'elles enquêtent sur leurs chaînes d'approvisionnement en minerais, mais l'UE n'a pris aucune disposition à cet égard. Alors que la demande mondiale de ressources naturelles augmente, l'UE risque de devenir une plaque tournante du commerce de minerais des conflits.

La nouvelle analyse est rendue publique au moment où la coalition d'ONG appelle publiquement les députés européens et les États membres de l'UE à revoir la proposition de règlement et à élaborer un texte qui permettra aux consommateurs d'être sûrs que leurs achats ne contribuent à aucun acte préjudiciable en dehors des frontières européennes. Des sympathisants tels que le réalisateur du film Blood Diamond, Ed Zwick, appuient la campagne.

La coalition demande spécifiquement :

- Que la proposition non contraignante soit remplacée par des **dispositions contraignantes obligeant** les entreprises européennes à s'approvisionner en minerais de manière responsable.
- Que la proposition cible un plus grand nombre d'entreprises. Le dispositif actuel ne vise que 0,05 % des entreprises basées en Europe et engagées dans ce commerce, pourcentage dérisoire. À l'heure actuelle, elle ne couvre pas les entreprises qui sont les premières à commercialiser des produits de consommation tels que des ordinateurs portables, des téléphones portables et des voitures, qui contiennent les minerais en question.
- Que la proposition **inclue d'autres ressources naturelles**, telles que le diamant, le charbon et la chromite, susceptibles de financer des groupes armés ou des forces de sécurité brutales, ou associées à des atteintes graves aux droits de l'homme.

Il incombe aux députés européens et aux États membres de l'UE de s'assurer que les entreprises en Europe ne dégagent pas de bénéfices au détriment des communautés locales des pays producteurs. Il est impératif qu'ils donnent cette assurance aux consommateurs en adoptant une réglementation ferme et efficace. Ils ont l'opportunité unique de faire ce qui doit être fait.

/Fin

Commentaires des experts :

Gautier Muhindo Misonia, coordinateur du Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme en RDC : « Nous avons de toute urgence besoin d'une loi forte dans l'UE qui empêche les entreprises de fermer les yeux sur les torts que leurs achats causent dans des pays comme le Congo. Le secteur de l'exploitation minière artisanale congolais a des défis considérables à relever. Les mines et les voies commerciales sont contrôlées par des groupes armés et des militaires. Les conditions de travail peuvent être déplorables. Mais l'attention que les acteurs internationaux ont prêtée à ce secteur a entraîné de véritables progrès qui seraient compromis par le dispositif non contraignant de l'UE. Celui-ci

permettrait aux entreprises européennes de dégager des profits aux dépens des populations locales. »

Baronne Helena Kennedy, QC: « Il est primordial que l'UE et le Royaume-Uni adoptent une législation contraignante en vertu de laquelle les entreprises devront adhérer aux normes qui régissent les droits de l'homme. À l'heure actuelle, un trop grand nombre de nos entreprises s'approvisionnent en minerais par le biais de chaînes d'approvisionnement qui financent en fait des conflits dans toute l'Afrique, permettant ainsi que soient perpétrés des viols et des meurtres en masse. Cette campagne a besoin de notre soutien de toute urgence. »

Ed Zwick, réalisateur de *Blood Diamond* et membre du comité consultatif de Global Witness, soutient la campagne: « En Europe, nos fabricants achètent des minerais qui sont susceptibles de financer les conflits que l'argent que nous apportons sous forme d'aide vise justement à endiguer. Et, ce faisant, nous risquons d'acheter des marchandises qui contiennent ces minerais des conflits, sans avoir la moindre idée de ce que cela implique... Il s'agit là d'une occasion unique de rectifier le tir. »

Le professeur John Ruggie, auteur des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, a fait la déclaration suivante dans un courrier adressé à Président de la Commission José Manuel Barroso : « [Les Principes directeurs] font clairement valoir que les entreprises dont les opérations ou contextes opérationnels posent un risque d'impact grave sur les droits de l'homme doivent formellement rendre compte de la manière dont elles répondent à ce risque. Dans les cas où il est possible que les minerais ou les métaux exploités dans des situations de conflit, en recourant au travail forcé, au travail des enfants ou à des pratiques tout aussi abusives, fassent partie de la chaîne de valeur d'une entreprise, cela devient naturellement un problème qui devra faire l'objet d'un signalement formel... Une initiative en vertu de laquelle la communication d'informations serait totalement facultative risquerait de rendre vulnérables les entreprises les plus responsables, tandis que celles qui se préoccupent le moins de leurs responsabilités en matière de droits de l'homme continueront tranquillement d'avoir recours à leurs pratiques actuelles. »

Contacts:

Sarah Morrison, London, UK smorrison@globalwitness.org +44 207 492 5840 / +44 7912 517 126

Emily Norton, London, UK enorton@globalwitness.org +44 207 492 5870 / +44 7889 536 341

Notes aux équipes de rédaction :

- 1. Le micro site de la campagne contre les minerais des conflits : http://www.globalwitness.org/conflictminerals/.
- 2. La coalition d'ONG à l'origine de la campagne contre les minerais des conflits compte en son sein : Amnesty International, Global Witness, Christian Aid, Commission Justice et Paix Belgique francophone, CORE, ALBOAN, Le Centre National de Coopération au Développement, EurAc, OENZ, London Mining Network, PAX, Western Sahara Resource Watch, Südwind Agentur, Save Act Mine, CODHO, Congo Calling, Jesuit European Social Centre, Info Birmanie, PowerShift, CERN/CENCO, Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP), Walk Free, CIDSE, GreenIT.fr, Save the Congo, ACADHOSHA, Free the Slaves.
- 3. La proposition de la Commission européenne a été lancée en mars et peut être consultée ici.
- 4. La note de position de la coalition peut être consultée ici.

5. Les gouvernements et les députés européens examinent actuellement la proposition de la Commission. Le Conseil et le Parlement devraient se prononcer sur ce règlement en début d'année prochaine.

Pays par pays : données complémentaires relatives aux principaux importateurs de l'UE

Les cinq principaux importateurs d'ordinateurs et téléphones portables au sein de l'UE. Ces deux produits contiennent de l'étain, du tantale, du tungstène et de l'or. À l'heure actuelle, il est impossible pour les consommateurs de savoir si les minerais contenus dans ces produits ont financé un conflit et des atteintes aux droits de l'homme dans d'autres régions du monde.

Allemagne	L'Allemagne est le troisième plus gros importateur d'ordinateurs portables et de téléphones portables au monde, et le premier importateur au sein de l'UE.
	En 2013, l'Allemagne a importé 64 millions de téléphones portables et 15 millions d'ordinateurs portables, pour une valeur de 14,4 milliards € (18,7 milliards \$US).
	En 2013, l'Allemagne a importé 52 pour cent de ses téléphones et ordinateurs portables de Chine, pour une valeur de 7,6 milliards € (9,8 milliards \$US). (Voir plus bas la section sur les importations en provenance de la Chine.)
Royaume-Uni	Le Royaume-Uni est le quatrième plus gros importateur d'ordinateurs portables et de téléphones portables au monde, et le deuxième importateur au sein de l'UE.
	En 2013, le Royaume-Uni a importé 20 millions d'ordinateurs portables et plus de 44,5 millions de téléphones portables, pour une valeur de 11,2 milliards £ (18,2 milliards \$US).
	En 2013, le Royaume-Uni a importé 40 pour cent de ses téléphones et ordinateurs portables de Chine, pour une valeur de 4,4 milliards £ (7,2 milliards \$US). (Voir plus bas la section sur les importations en provenance de la Chine.)
Pays-Bas	Les Pays-Bas sont le cinquième plus gros importateur d'ordinateurs portables et de téléphones portables au monde, et le troisième importateur au sein de l'UE.
	En 2013, les Pays-Bas ont importé 14,8 millions de téléphones portables et 20 millions d'ordinateurs portables, pour une valeur de 9,5 milliards € (12,3 milliards \$US).
	En 2013, les Pays-Bas ont importé 74 pour cent de leurs téléphones et ordinateurs portables de Chine, pour une valeur de 7,1 milliards € (9,2 milliards \$US). (Voir plus bas la section sur les importations en provenance de la Chine.)
France	La France est le sixième plus gros importateur d'ordinateurs portables et de téléphones portables au monde, et le quatrième importateur au sein de l'UE.
	En 2013, la France a importé 16 millions d'ordinateurs portables et près de 36 millions de téléphones portables, pour une valeur de 9 milliards € (11,6 milliards \$US).
	En 2013, la France a importé 69 pour cent de ses téléphones et ordinateurs portables de Chine, pour une valeur de 6,2 milliards € (8 milliards \$US). (Voir plus bas la section sur les importations en provenance de la Chine.)

Italie	L'Italie est le onzième plus gros importateur d'ordinateurs portables et de téléphones portables au monde, et le cinquième importateur au sein de l'UE. En 2013, l'Italie a importé 9,6 millions d'ordinateurs portables et 28,6 millions de téléphones portables, pour une valeur de 6,1 milliards € (7,9 milliards \$US). En 2013, l'Italie a importé 33 pour cent de ses téléphones et ordinateurs portables de Chine, pour une valeur de 1,9 milliard € (2,5 milliards \$US). (Voir plus bas la section sur les importations en provenance de la Chine.)
Importations en provenance de la Chine	Une proportion importante des importations de téléphones portables et d'ordinateurs portables de l'UE vient de Chine, comme décrit plus haut. La Chine importe des quantités considérables de minerais et de métaux destinés à être utilisés dans la fabrication de ces produits.
	En 2013, la Chine a importé de Colombie, de RDC, du Rwanda et du Burundi, plus de 4 000 tonnes de minerais et de concentrés d'étain, de tungstène, de tantale et d'or, pour une valeur supérieure à 106,6 millions € (138 millions \$US).
	Cela équivaut au poids de 333 autobus à impériale qui, provenant de zones à haut risque et achetés sans contrôle approprié, pourraient avoir financé une guerre.
	En 2013, 23 pour cent des approvisionnements de la Chine en minerais et concentrés (en poids) de tantale provenaient de ces quatre pays.

Notes:

Toutes les données sont extraites de UN Comtrade: http://comtrade.un.org/

Les données relatives aux métaux, minerais et concentrés d'étain, de tantale, de tungstène et d'or reflètent le commerce de l'UE sous les codes SH figurant dans le tableau en p.78 de l'Analyse d'impact de la Commission, disponible en anglais sur :

http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/march/tradoc 152229.pdf

Les données sur les téléphones portables et les ordinateurs portables reflètent le commerce de l'UE sous les codes 851712 (téléphones portables) et 847130 (ordinateurs portables).